



*Regroupement  
des ressources alternatives  
en santé mentale  
du Québec*

Document synthèse  
de la  
Rencontre nationale des membres du RRASMQ

**Le soutien dans une approche alternative...  
*pour et avec* les personnes  
*dans* leur communauté**

Tenue le 21 avril 2010  
À l'île Saint-Bernard en Montérégie

## Préambule

*Le RRASMQ se veut un lieu rassembleur pour les ressources alternatives - et les personnes qui les composent - afin de réfléchir collectivement sur certaines préoccupations communes qui concernent les pratiques alternatives et le mouvement social alternatif de l'Ailleurs et l'Autrement en santé mentale.*

*La rencontre nationale du 21 avril 2010 a été un moment important de la vie associative du RRASMQ permettant aux personnes présentes de discuter et de faire le point sur la situation des pratiques de soutien et d'accompagnement dans la communauté. Les personnes participantes ont pu entendre parler du contexte sociopolitique actuel, prendre connaissance des travaux d'analyse des chercheurs d'ÉRASME, discuter des enjeux liés à la diversité des pratiques alternatives de soutien dans la communauté et dégager des perspectives d'action et de réflexion pour leur ressource et pour le Regroupement.*

*C'est à travers l'exemple du développement des pratiques de soutien communautaire et de soutien d'intensité variable (SIV) dans le contexte actuel que le RRASMQ voulait faire réfléchir les ressources membres sur certains enjeux importants auxquels les groupes communautaires et alternatifs font face.*

*La journée avait pour objectif d'élargir la vision des pratiques alternatives de soutien communautaire - s'apparentant aux services de soutien d'intensité variable (SIV) du réseau public - à un ensemble de pratiques diversifiées répondant au soutien et à l'accompagnement dans la communauté des personnes qui vivent avec des problèmes de santé mentale. Au total, 87 personnes, provenant de 30 ressources alternatives réparties à travers 10 régions du Québec, ont participé à cette journée sous le thème « Le soutien dans une approche alternative... pour et avec les personnes dans leur communauté »*

*Au moment où le MSSS amorce le bilan du Plan d'action en santé mentale 2005-2010, il est temps de prendre un recul critique et d'interroger les enjeux auxquels le RRASMQ, ses ressources membres et les personnes usagères sont confrontés afin de repositionner différemment le cadre stratégique et politique des actions visant à faire reconnaître la diversité des pratiques alternatives de soutien dans la communauté.*

*Ce document synthèse a été produit dans le but de favoriser une appropriation des réflexions et discussions qui ont eu lieu lors de cette journée. Il s'adresse à tous ceux et celles qui s'identifient au mouvement alternatif, mais qui n'ont pu être présents et aux personnes qui étaient sur place pour leur permettre d'aller plus loin dans leurs réflexions.*

*Solidairement!*

*L'équipe du RRASMQ*

*Synthèse et rédaction : Olivier René*

*Mise en page : Robert Théoret*

# Le soutien dans une approche alternative ... pour et avec les personnes dans leur communauté

## Mise en contexte par Robert Théoret

*Pour mettre la table et orienter la journée sur l'ensemble des pratiques alternatives de soutien dans la communauté, Robert Théoret, responsable de l'action politique au RRASMQ, a relevé quelques éléments chronologiques et factuels des travaux du Regroupement depuis les cinq dernières années en ce qui concerne le développement des pratiques alternatives de soutien communautaire. Dans un premier temps, il rappelle que le soutien communautaire (SC) et le soutien d'intensité variable (SIV), bien qu'ils soient au cœur des discussions de la rencontre nationale, ne représentent qu'un type de pratiques dans un ensemble plus large de pratiques de soutien et d'accompagnement dans la communauté. Il soulève également le fait que l'ensemble des organismes communautaires font face à un contexte de planification et d'organisation des services à la population orientés vers la nouvelle gestion publique (NGP), dans lequel on cherche à uniformiser et à réguler les pratiques communautaires.*

### Le contexte du développement des pratiques

Depuis plus de cinq ans, le RRASMQ est impliqué dans différentes activités qui concernent le développement du soutien dans la communauté. L'objectif, dès le début, a été de faire reconnaître le fait que les ressources alternatives ont, avec les années, développé une pluralité de pratiques dans le créneau du soutien dans la communauté. Un second objectif poursuivi par les actions du RRASMQ dans les dernières années a été de faire en sorte que les personnes usagères bénéficient de plus en plus de place dans la recherche de solutions à des problèmes concrets qu'elles vivent. Les organismes communautaires disposent donc de pratiques et de moyens diversifiés et adaptés pour venir en aide, soutenir et accompagner des personnes qui vivent des problèmes de santé mentale dans la communauté. Ces pratiques sont adaptées non seulement aux personnes, mais aussi aux organismes qui les offrent.

*En 2006, le Regroupement, en concertation avec un groupe de travail ad hoc formé de ressources membres et d'organismes communautaires non-membres, avait choisi l'appellation du soutien communautaire pour qualifier un ensemble de pratiques de soutien et d'accompagnement d'une personne dans son milieu de vie.*

Rappelons quelques étapes importantes menées par le RRASMQ au cours des 5 dernières années concernant la reconnaissance et la valorisation des pratiques de soutien communautaire :

- **Participation des ressources communautaires et alternatives à deux « projets pilotes »** (2005 à 2007) qui visaient à comptabiliser la contribution des ressources communautaires à l'atteinte des cibles du PASM en matière de services de soutien d'intensité variable (SIV) par des données essentiellement comptables (nombre de personnes vues). Ces données ne rendaient pas compte de la qualité ou du type d'interventions réalisées avec les personnes. **Le MSSS et les agences régionales ont imposé leurs propres critères d'identification des pratiques** assimilables à leur vision du soutien communautaire.
- Travail de concertation communautaire et **rédaction du document Balises pour une approche alternative des pratiques de soutien communautaire** (suites AGA 2006);

*Pour quelles raisons la reconnaissance de la diversité des pratiques de soutien communautaire doit-elle se confiner uniquement aux services de « soutien d'intensité variable » ?*

*Comment, dans ce contexte, le RRASMQ peut mettre en évidence la pertinence et la richesse des diverses pratiques de soutien dans la communauté pour et avec les personnes ?*

(Questions provenant du document de réflexion préparatoire pour la rencontre nationale)

# Le soutien dans une approche alternative

## ... pour et avec les personnes dans leur communauté

---

- Mandat de **coordination d'un chantier sur le développement des pratiques de soutien communautaire** (septembre 2007).
- Tenue d'un **séminaire sur les pratiques de soutien communautaire** qui avait comme objectif de dégager un certain nombre d'éléments permettant de qualifier ces pratiques et de trouver des manières d'en faire la promotion et de les défendre (avril 2008);
- Travail d'élaboration d'une **formation sur les pratiques de soutien communautaire** dans une optique de reconnaissance de la diversité des pratiques de soutien communautaire (2008-2009);
- **Émergence du Centre national d'excellence en santé mentale (CNESM)** en cours d'année 2009 qui récupère le mandat d'élaboration des formations et oriente la formation essentiellement vers un modèle de pratiques de soutien d'intensité variable (SIV).

Avec un peu de recul, lorsqu'on regarde la suite des événements, on constate un effet d'entonnoir important voulant que les pratiques des organismes communautaires doivent nécessairement être inscrites dans le soutien d'intensité variable (SIV) pour être reconnues.

### La Nouvelle gestion publique

Un autre élément de contexte important concerne la nouvelle « gouvernance » des organisations par l'approche de la Nouvelle gestion publique (NGP)<sup>1</sup>. Cette façon de penser et de gérer les organismes ne concerne pas seulement les ressources alternatives et les organismes communautaires en santé mentale. Plus largement, cette nouvelle façon de gérer colore l'ensemble des relations que le milieu communautaire entretient avec le Ministère de la Santé et des services sociaux. De nouvelles règles comptables et administratives apparaissent et elles reposent sur une hiérarchisation très claire entre les décideurs et ceux (fonctionnaires, intervenants du réseau public) qui doivent appliquer les politiques et les programmes gouvernementaux (dont le PASM).

Après une analyse sommaire, on fait le constat que les investissements en santé mentale dans les dernières années n'ont été faits que sur les mesures du PASM. Ce qui démontre bien que les financements sont ciblés et orientés et régis par des conditions de reddition très serrées.

Un des enjeux majeurs est relié aux applications multiples de la notion de responsabilité populationnelle. Le sens du mot « communauté » n'est pas nécessairement le même dans le réseau public que pour nous. Le rationnel actuel du gouvernement est : prenez en charge vos

problèmes, trouvez des réponses à vos problèmes à travers le développement local, la responsabilisation des communautés. Tout ceci dans le contexte global où l'État dispose de moins en moins de moyens et, par le fait même, essaie de faire faire le plus de « job » à moindre coût.

Concernant le soutien communautaire, ce qui intéresse les planificateurs et gestionnaires de santé et des services sociaux, c'est le nombre de personnes qui sont suivies et non pas ce qu'on fait avec eux. Une approche comme la NGP ne s'attarde pas à la qualité des services ou encore à la qualité des activités réalisées avec les personnes.

Il ne faut pas croire que l'on n'est pas influencé par ces grandes orientations. Des grands principes et des approches de gestion, comme la NGP, influencent tous les acteurs présents dans un système dont les organismes communautaires. Il est donc très important de connaître ces influences et de se donner un cadre stratégique qui permettra, au plan politique, de mieux travailler à faire reconnaître la diversité des pratiques qui se sont développées dans le milieu communautaire.

L'enjeu qui est au cœur des questionnements de la journée d'aujourd'hui concerne les dangers de la standardisation des pratiques dans lequel le fait de travailler dans un cadre précis où les règles sont très encadrantes pourrait avoir des conséquences sur nos façons de faire et de travailler *pour et avec* les personnes.

---

<sup>1</sup> Pour en savoir davantage: Claude Larivière, 2005, *Les risques de la nouvelle gestion publique pour l'intervention sociale*

## Les impacts sur le terrain

Au RRASMQ, on observe de plus en plus une spécialisation des interventions dans les ressources alternatives. Parfois, ça vient des choix de l'organisme lui-même et parfois, ça provient du contexte qui porte une tendance lourde à standardiser. On observe et on entend beaucoup les difficultés perçues ou vécues dans les ressources alternatives. On entend que les conseils d'administration sont de plus en plus exigeants, on entend des questionnements relativement à la présence des usagers sur les conseils d'administration. On s'aperçoit que les budgets des organismes sont de plus en plus gros et que les ressources deviennent multi services et multi clientèles.

Est-ce qu'on se dirige vers une spécialisation des ressources alternatives, i-e des organismes communautaires de plus en plus spécialisés en fonction d'intervention en santé mentale ? Avec une identité qui valorise de plus en plus une logique de clients-usagers plutôt qu'une logique de membres ? Et qui plus est, des organismes spécialisés en fonction de la planification gouvernementale. Est-ce que ce sera possible de maintenir et de voir apparaître de nouveaux groupes pour et par les personnes, i-e gérés, planifiés et organisés par et pour les membres dans un contexte d'alliance avec des intervenants ? Est-ce qu'on ne dérive pas vers un type d'organisme très ciblé qui va se positionner dans une relation d'affaires avec le réseau public selon une logique d'offre de services à tel ou tel prix ?

Avec ce portrait, il semble donc impératif de cibler quelles sont nos forces et sur quoi, en tant que regroupement, nous devons tabler pour avancer. Pour continuer à défendre ce que nous sommes. Pour continuer à faire les choses selon nos propres façons de faire. Ailleurs... mais surtout autrement ? La question fondamentale est : comment préserver notre capacité d'agir dans un contexte où tout semble de plus en plus encadré, réglementé, standardisé ?

*Dans ce contexte, quel est l'espace ou la marge de manœuvre des organismes communautaires pour exister hors de cette forme de gestion ?*

*Est-ce que les partenariats valables pour le réseau public ne seront que ceux initiés par les CSSS, selon leurs normes, leurs règles et leurs conditions ?*



L'assemblée générale annuelle de juin 2009 avait voté une proposition à l'effet que le RRASMQ occupe un rôle dans l'organisation et le développement de la formation préparée par le CNESM. Des discussions à cet effet ont eu lieu avec des représentants de la Direction de la santé mentale et du CNESM. Récemment (février 2010), une invitation a été envoyée aux groupes pour participer à une rencontre sur le développement de la formation destinée aux organismes communautaires chapeauté par le CNESM. Les thèmes et le contenu de cette formation portent essentiellement sur l'intervention individuelle en contexte de SIV. Tous les éléments de cette formation s'orientent vers un modèle d'intervention sur les personnes, dans lequel il n'y a pas de place pour la GAM, ni pour le rôle collectif joué par les organismes.



# Le soutien dans une approche alternative ... pour et avec les personnes dans leur communauté

## Le mouvement et le système par Raymond Beaunoyer

*Raymond Beaunoyer, responsable du développement des pratiques au RRASMQ, a lancé la journée avec une présentation éducative - et réflexive - sur le mouvement et le système. De manière globale, il propose un retour aux sources communautaires et alternatives afin de démontrer la force de nos ancrages dans un « mouvement » qui fait face aux exigences d'un « système », plus lourd, plus bureaucratique et moins porté aux changements. Sa présentation abordait également quelques éléments historiques du mouvement alternatif en santé mentale jusqu'au contexte actuel où la tendance est à la nouvelle gestion publique (NGP). Il a invité les personnes présentes à jeter un regard sur la mise en application du Plan d'action en santé mentale (PASM) et sur la notion d'accompagnement. Enfin, il s'est permis de relever certaines contradictions entre le mouvement et le système (et dans le mouvement lui-même) et de relancer une série de questions à la salle dont Sommes-nous encore un mouvement ?*

Le RRASMQ est né du rassemblement de personnes (ex-psychiatisées et intervenantes) et de ressources différentes autour d'un positionnement critique de la psychiatrie. C'est ce qui a donné un essor au mouvement social alternatif en santé mentale au Québec. Il est et sera toujours très important de se rappeler les alliances qui ont forgé notre mouvement sur la toile de fond de l'anti psychiatrie.

### **D'entrée de jeu, remémorons-nous certains passages du document de promotion de l'Alternative en regard de notre identité communautaire :**

- ▶ Nous faisons tous partie du mouvement communautaire qui reconnaît le statut de citoyen et de citoyenne de chaque personne et qui valorise et défend la justice sociale.
- ▶ Ce mouvement constitue un espace créatif et innovateur permettant l'émergence de nouvelles approches et façons de faire à partir des besoins des communautés.
- ▶ Ainsi, il valorise et favorise l'accès aux lieux de pouvoirs décisionnels pour le plus grand nombre de personnes concernées.
- ▶ Cet exercice démocratique s'exprime notamment à travers le fonctionnement d'instances décisionnelles telles qu'un conseil d'administration indépendant du réseau public et une assemblée générale annuelle des membres.

### **Ensuite rappelons-nous que les ressources alternatives adhèrent à un mouvement social alternatif en santé mentale qui se distingue par :**

- ▶ une façon "autre" d'accueillir la souffrance psychique et la détresse émotionnelle;
- ▶ une reconnaissance de la parole des personnes usagères, de leur expérience et de leur vécu;
- ▶ une place prépondérante occupée par les personnes usagères dans la société (être vues et entendues);
- ▶ une vision de la communauté en tant qu'actrice de son développement;
- ▶ un point de vue critique en regard de l'approche biomédicale de la santé mentale.

(Source : RRASMQ, 2009, Document de promotion de L'Alternative en santé mentale. Ailleurs et autrement, p. 3)

#### **Un peu d'histoire**

**1983** - Naissance du RRASMQ

**1994** - Colloque *Ailleurs mission presque accomplie, mais qu'en est-il de l'autrement ?*

**1998** - 2<sup>e</sup> Congrès d'orientation

**2003** - 20<sup>e</sup> du RRASMQ

**2010** - Questionnements : *Sommes-nous alternatifs ? Sommes-nous encore un mouvement ?*

**...2013** - 30<sup>e</sup> du RRASMQ

# Le soutien dans une approche alternative

## ... pour et avec les personnes dans leur communauté

---

### Un « mouvement », qu'est-ce que ça évoque pour vous ?

Mouvement rime avec adaptation, innovation, libération, changement. Les membres qui s'identifient et qui forment un mouvement social partagent un système de valeurs ou ont un projet en commun, ils se sentent liés par de la solidarité ou un sentiment d'appartenance. Le mouvement est plus grand que la somme des éléments individuels. Il réfère à la notion d'« ensemble ». Il repose sur le partage d'expériences et sur les espaces d'expression. Il possède une dimension collective. Il a la capacité de mobiliser ses membres,

de réunir un certain nombre de personnes pour des événements ponctuels. Il utilise des formes de protestation extrêmement variées (ex. : des marches, des manifestations). Il tire son énergie dans la pluralité et non dans l'unanimité. Il est source de richesse dans la différenciation, mais également source de conflits parce qu'il évolue grâce aux luttes sociales. Il est parfois et même souvent dérangeant. Il est insécurisant. Il permet la construction de nouvelles connaissances (identité, droits, etc.). Il est donc source de changement.

### Un « système », qu'est-ce que ça évoque pour vous ?

Système rime avec règles, reproduction, hiérarchie, stabilité, technocratie, impératif de contrôler les actions, autosuffisance, production, efficacité, statu quo. Il se représente comme un ensemble d'éléments interagissant entre eux selon un certain

nombre de principes ou de règles. Les règles sont décidées la plupart du temps par un petit nombre et la majorité doit y adhérer. Il est défini par les contraintes formées par le système lui-même.

### Devenir un mouvement...

Il est difficile pour une seule personne d'avoir un rapport au politique et de faire face au mur du système. Quand un ensemble de personnes associées à une cause partagent des orientations, marchent ensemble, s'inscrivent en mouvement, s'engagent à occuper un rôle pour influencer le système, elles acquièrent un pouvoir politique. Elles deviennent, ensemble, un sujet et un interlocuteur politique. C'est le processus vers la subjectivation politique.

Les personnes sont au cœur de tout mouvement. Dans notre mouvement, soit celui de l'alternative en santé mentale, ce sont les personnes usagères qui représentent le cœur du mouvement.

L'expérience de la psychiatrie et des problèmes de santé mentale apporte bien souvent un poids supplémentaire à la situation de la personne et

que, trop souvent, cette dernière se retrouve dépossédée de son pouvoir d'agir. À la base, on a une personne, avec sa démarche personnelle, son désir d'être sujet, d'être elle-même, d'être reconnue avec ses besoins, ses revendications.

Toute personne qui s'est retrouvée en situation d'exclusion peut être considérée comme un sujet. *« Je suis une personne, je fais une démarche... et je m'associe, par rapport à un problème, à une difficulté, à un manque ressenti, avec d'autres selon ce que je désire changer. »* C'est la rencontre de ces intérêts qui peut donner lieu à un mouvement et qui permet aux personnes d'être vues et d'être entendues. C'est un long chemin (processus) que de devenir sujet, mais encore faut-il le rester.

# Le soutien dans une approche alternative

## ... pour et avec les personnes dans leur communauté

---

### Changer le système ou changer la société ?

Le Plan d'action en santé mentale (PASM), c'est un peu de réorientation, beaucoup de réorganisation, pas mal de récupération et un accent fort mis sur les résultats. Il repose soi-disant sur les meilleures

pratiques, les données probantes et les consensus d'experts en vue d'un changement de pratiques!

- Au fait, c'est le Plan d'action de qui exactement ?
- On cherche à changer les pratiques de qui ?

### Pouvons-nous répondre à ces questionnements en 2010 ?

**« À quels compromis sont contraints les organismes communautaires lorsqu'ils acceptent de s'inscrire dans les priorités et les paramètres des politiques collectives ?**

**Jusqu'à quel point leur dépendance par rapport au financement public restreint-elle leur capacité d'auto-définition ?**

**Peuvent-ils maintenir dans leurs pratiques d'intervention leurs conceptions propres de la solidarité sociale, et garantir que l'idéologie à la base de leur action demeure inchangée ? Ou au contraire, voient-ils leurs objectifs militants retraduits et transformés par les impératifs d'une logique gestionnaire ?**

**Une autre question déchirante est celle de savoir si les instances « alternatives » en santé mentale ne sont pas en voie de constituer des filières de sous fonctionnariat, filières de services professionnels rendus à moindre coût pour les finances publiques, mais éventuellement au détriment de la qualité. »**

Isabelle Lasvergnas et Jean Gagné, 2000, *Vingt ans plus tard l'an 2000 : entre bilan et nouvelles avenues, où se situe le RRASMQ ?*

### Pour conclure

En regard de l'histoire du mouvement alternatif, nous avons réussi à provoquer l'Ailleurs... Sommes-nous encore capables maintenant de susciter l'Autrement ? Sommes-nous encore un mouvement ?

*« Fort de ses héritages, le RRASMQ ne devrait-il pas prendre à nouveau son « bâton de pèlerin » pour stimuler, ainsi qu'il l'avait fait il y a vingt ans, l'imaginaire de pratiques et d'interventions non encore expérimentées ? Mais un point est certain, il faudrait savoir éviter l'écueil d'une rigidification bureaucratique qui pourrait contraindre le questionnement en cours, et surtout, illusoirement assourdir le fond d'incertitude qui a accompagné la démarche du Regroupement et a contribué à l'enrichir. »*

(Isabelle Lasvergnas et Jean Gagné, 2000, *Vingt ans plus tard l'an 2000 : entre bilan et nouvelles avenues, où se situe le RRASMQ ?*)

# Le soutien dans une approche alternative ... pour et avec les personnes dans leur communauté

---

## Présentation des résultats d'ÉRASME par Lourdes Rodriguez

*Madame Lourdes Rodriguez del Barrio, Ph.d., chercheure et directrice de l'Équipe de recherche en santé mentale et culture (ÉRASME), a présenté les résultats de la recherche sur les spécificités des organismes communautaires et alternatifs de soutien dans la communauté. Son exposé apporte un déblayage des notions de soutien communautaire et de soutien d'intensité variable (SIV) ainsi qu'un nouvel éclairage à travers l'identification de certains éléments fondamentaux des pratiques de soutien et d'accompagnement des organismes communautaires. À partir de l'analyse du contenu du Séminaire d'avril 2008 et du matériel recueilli par questionnaires et entrevues réalisées au cours de l'année 2008-2009, la recherche met en lumière quelques-unes des « controverses » qui traversent les ressources alternatives et quelques défis qui se posent aux organismes.*

Note : L'équipe du RRASMQ a décidé de ne pas offrir un résumé cette partie de la journée étant donné la grande quantité d'informations et la richesse du contenu transmis par madame Rodriguez. Pour plus d'information sur ce qui a été présenté, le rapport de recherche sur l'étude exploratoire (2008-2009) réalisée par Rodriguez, Poirel et Brum-Schappi devrait être disponible dès 2011.

# Le soutien dans une approche alternative ... pour et avec les personnes dans leur communauté

---

## Échanges autour des tables et retour en plénière

*En après-midi, les échanges autour des tables ont permis d'identifier les difficultés à faire reconnaître les pratiques de soutien dans la communauté et à s'interroger sur la compatibilité (ou plutôt l'incompatibilité) des façons de faire des ressources alternatives avec les exigences du contexte présenté. Plusieurs enjeux ont été soulevés par les personnes présentes. La toile de fond des discussions a porté sur les enjeux de la reconnaissance, de l'autonomie (des organismes et des pratiques), de la compétition (avec le réseau et entre les organismes), du financement (sous financement et financement par ententes) et de la standardisation des pratiques. Certains ont relevé le paradoxe entre le désir de mieux définir ce qu'on fait et la valorisation de la diversité de nos pratiques.*

### Question 1

**Dans le contexte présenté en avant-midi (mise en contexte, mouvement et système, éléments de la recherche), quelles sont les difficultés réelles à faire reconnaître les pratiques de soutien dans la communauté ?**

**Quelques difficultés relevées par les personnes participantes :**

- ▶ L'isolement des ressources. Une ressource seule dans ses négociations face au réseau public a moins de chance de tirer son épingle du jeu. Il est donc très important de travailler ensemble. Nous aurons ainsi plus d'impact face à l'Agence ou au CSSS.
- ▶ Le manque de documentation tant au niveau des expériences que des pratiques de soutien communautaire. Ça l'est davantage au niveau des cadres de référence (pour certaines régions), mais moins au niveau des expériences des personnes et des pratiques communautaires. De plus, ce qui existe n'est pas assez partagé.
- ▶ Ne pas savoir ou ne pas être en mesure de bien décrire ou qualifier nos pratiques au profit de nos valeurs. Cependant, les valeurs sont trop souvent des vertus.
- ▶ Faire valoir l'intervention collective (la vie associative, la vie démocratique, être citoyen, les revendications, les mobilisations pour l'amélioration des conditions de vie socio-économiques) en lien avec le soutien communautaire est difficile dans le contexte.
- ▶ La non-reconnaissance de ce qui se fait dans le milieu communautaire. Mais aussi, dans certaines régions, la volonté de non-reconnaissance (mauvaise foi ?) de la part du réseau public de ce qui se fait dans le communautaire.
- ▶ La non-considération de l'approche citoyenne dans les services de santé mentale au détriment d'une approche clinique. Nous valorisons la présence de l'approche citoyenne dans les organismes qui offrent le soutien communautaire alors qu'elle ne se retrouve pratiquement pas dans le réseau public.
- ▶ La non-reconnaissance de la crédibilité des intervenants du communautaire. Pourtant plusieurs possèdent un haut niveau de scolarité, d'expertise, d'expérience. Cette non-reconnaissance peut nuire à la collaboration. Devoir constamment essayer la critique à savoir si on est qualifié pour l'accompagnement GAM dans les organismes.

## Le soutien dans une approche alternative ... pour et avec les personnes dans leur communauté

---

- ▶ La non-reconnaissance de la créativité dans l'accompagnement. La contribution au bien-être de la personne, le côté thérapeutique du soutien implique un travail sur soi à travers des formes d'exploration créative. Toujours confronté à une forme de standardisation.
- ▶ La non-reconnaissance (de même que la non-valorisation) du fait d'agir avec la communauté. Ce qui implique la mise en relation de la personne accompagnée avec leur milieu, milieu déjà sensibilisé.
- ▶ Les « priorités » viennent d'en haut (logique *top-down*) et ne reposent pas réellement sur les besoins de la population. Demande ou commande ?
- ▶ La tendance à la standardisation nuit à la reconnaissance de ce qui se fait de différent (l'autrement).
- ▶ Le MSSS pratique une certaine forme de langue de bois face à ses partenaires avec des slogans « bidons ». On est davantage dans le *marketing* que dans la qualité de vie!
- ▶ Le sous-financement des organismes amène une précarité (à l'image des conditions socio-économiques dans la vie des personnes) qui fragilise l'autonomie des pratiques et fait en sorte que certains sont tentés de s'inscrire en ententes de services avec le réseau au détriment de leurs valeurs. Il y a là un risque d'effritement des pratiques.
- ▶ Lorsque l'Agence refuse de reconnaître des organismes communautaires comme offrant des services de soutien d'intensité variable (SIV) ou ayant des pratiques de soutien communautaire. (ex. : refus de reconnaissance catégorique en Mauricie-Centre-du-Québec et donc, de financement.)

Les services de soutien d'intensité variable (SIV) se situent dans une zone floue pour le MSSS en regard de la responsabilité de dispensation (qui doit les offrir ?). Lorsqu'on parle de responsabilité populationnelle, de réseau de services ou encore de réseau collaboration entre des acteurs, c'est différent de lorsqu'on parle de services qui sont de la responsabilité d'un établissement de santé.

Dans le cas du SIV, il semble y avoir autant de « positions » de responsabilité qu'il y a d'acteurs. Lorsqu'un service est considéré comme un service public, l'organisme qui offre ce service se situe, au plan légal, dans une relation de sous-traitance avec l'établissement public qui a la responsabilité de rendre ce service. Si on est dans une relation de collaboration pour répondre à un besoin (identifié par le milieu ou par le réseau) on se retrouve dans une dynamique de partenariat.

- ▶ Lorsqu'un organisme entretient de bonnes relations de collaboration avec l'établissement public qui dépendent davantage des personnes en place, ces relations risquent de se modifier quand l'interlocuteur changera.
- ▶ La désolidarisation entre les organismes est une difficulté générale ressentie au sein du milieu communautaire. Certains acteurs communautaires agissent en bons gestionnaires sociaux et tirent la couverture de leur côté en raclant les fonds de tiroirs au détriment d'autres groupes.

## Le soutien dans une approche alternative ... pour et avec les personnes dans leur communauté

---

- ▶ Le manque de clarté et de cohésion autour de nos spécificités comme groupes communautaires et alternatifs. Une de ces spécificités, qui fait notre fierté, est la diversité. Par défaut, la diversité va à l'encontre de la standardisation. Force ou limite ?
- ▶ Le manque de précision autour de ce qu'est le soutien communautaire (SC), le soutien d'intensité variable (SIV) et le suivi intensif (SI). Il ne faut pas que l'intervention individuelle finisse par exclure tout autre approche ou pratique de soutien dans la communauté.
- ▶ La grande confusion au sein du réseau entre ce que signifie et ce qu'est réellement et en pratique les actions associées au soutien d'intensité variable (SIV) et au suivi intensif (SI). Des exemples de personnes usagères qui sont dans un service SI, mais qui en fait correspond aux critères du SIV en termes de nombre de rencontres et « d'intensité » se font dire qu'ils changent de services.
- ▶ La proximité avec l'hôpital psychiatrique de la région qui impose certaines normes ou règles reliées au plan d'intervention de la personne jusque dans la ressource alternative (ex. : gérer la consommation de café).
- ▶ Lorsque les relations extérieures sont tendues ou mauvaises ou encore lorsqu'un organisme subit des pressions, il peut en venir à faire des concessions sur sa mission.
- ▶ Les organismes communautaires ont quelque peu abandonné leur rôle d'éducation populaire et d'éducation citoyenne. Nous ne faisons pas assez la promotion de nos pratiques et de nos services et de notre vision de la santé mentale dans les divers réseaux (la communauté, les milieux d'éducation, etc.).

Il y a confusion entre les obligations et les rôles des CSSS. Vu l'organisation actuelle des services, les CSSS doivent d'un côté, gérer un établissement et dispenser des services et de l'autre, coordonner un réseau local de service (sur leur territoire) dont ils font également partie. Les CSSS se retrouvent donc juges et parties.

De même, les CSSS ont la responsabilité de répartir les enveloppes d'argent investis par les Agences régionales pour du développement et se retrouvent devant la possibilité d'investir dans leur propre organisation (avec des obligations de résultats et des primes au rendement!). Ce qui pose un dilemme éthique important.

# Le soutien dans une approche alternative ... pour et avec les personnes dans leur communauté

---

## Questions 2

**Jusqu'à quel point les façons de faire des ressources alternatives - pour et avec les personnes dans leur communauté - sont compatibles avec les exigences du contexte présenté aujourd'hui ?**

**Quelques interventions des personnes participantes :**

- ▶ Elles sont tout à fait **incompatibles** ! Dans le communautaire on fonctionne avec une approche de rétablissement, on est flexible, certains utilisent des statistiques, mais la mission n'oblige pas à avoir des résultats « probants », on ne fixe pas de temps à la démarche de la personne. Dans le communautaire, nous sommes censés devenir des sujets tandis que dans le système nous sommes des objets (à aider, à soigner).
- ▶ Elles sont en partie **compatibles** car plusieurs alliances positives et profitables existent avec des intervenants du réseau public, avec des gens des milieux d'enseignement (cégeps et universités), avec des chercheurs, des professeurs, des gestionnaires, avec des gens oeuvrant dans le développement local, etc. Ces personnes sont très ouvertes et sensibles à ce qui se fait dans le communautaire. Par conséquent, on peut exercer une influence sur ces personnes à la faveur de notre mission et de notre cause.
- ▶ Elles semblent **incompatibles** car le système public s'axe dans une logique de productivité. Une personne mentionne que c'est la nécessité de la productivité dans ses milieux de travail qui l'a rendu malade. Les organismes communautaires ne s'inscrivent pas (ou ne doivent pas s'inscrire) dans ce paradigme de productivité. Ils répondent plutôt à une perspective de recherche de l'art de vivre, la recherche de l'équilibre.
- ▶ Le fonctionnement des organismes communautaires semble **incompatible** avec une reddition de compte chiffrée et basée sur une conviction de rendement statistique. Cependant, les exigences actuelles associées, par exemple aux ratios intervenants/personnes accompagnées dans les ententes de services de certains CSSS, ne contreviennent pas au travail des intervenants communautaires. Pour le moment, on peut vivre avec! Les groupes existent (et travaillent) pour et avec – et donne du pouvoir – aux individus dans une approche « humaine » tandis que le réseau public adopte une approche « statistique » qui limite le pouvoir.
- ▶ Elles sont **compatibles** pour le moment dans certains cas, mais il ne faut pas sous-estimer l'orientation de plus en plus individuelle de nos façons de faire. C'est une menace au mouvement!
- ▶ Lorsqu'on fait le choix de travailler avec un partenaire qui, on le sait d'avance, ne fonctionne pas de la même manière que nous, il y a des aberrations (administratives ou organisationnelles) qui apparaissent et qui nous semblent **incompatibles**. Que se soient les ratios, la description de la clientèle qui doit être suivie, le nombre de rencontres par période fixée, le rapport « obligatoire » à un psychiatre, le diagnostic psychiatrique comme exigence pour obtenir un suivi, etc., il y a plusieurs **incohérences** qui sont relevées par les organismes communautaires, mais aussi par les intervenants du réseau public (ex : exclusion des personnes qui aurait un trouble de personnalité limite).

**Le fait de nous percevoir incompatible ne devrait pas nous faire tourner les talons, mais plutôt nous faire prendre conscience que le système possède ses limites et aberrations et que nous avons un rôle à jouer dans sa transformation. Nous avons un pouvoir d'influence beaucoup plus fort que l'on croit face aux acteurs du réseau public. Et de surcroît, nous pouvons imposer notre manière de voir les choses et d'influencer le système.**

# Le soutien dans une approche alternative ... pour et avec les personnes dans leur communauté

---

## Identification de pistes d'action

**Qu'est-ce qu'on peut se donner comme pistes d'action (comme ressource, comme regroupement) pour faire valoir les pratiques de soutien dans la communauté ?**

### Sensibiliser

- Occuper davantage le terrain afin de mettre la population de notre côté.
- Se faire connaître dans notre milieu.
- Sensibiliser la communauté pas seulement à la santé mentale mais aussi à notre travail, à nos manières de travailler avec les personnes.
- Renouer en force avec notre rôle d'éducation populaire envers la communauté en vue de faire connaître notre ressource, notre vision différente de la santé mentale.
- Démontrer que le communautaire possède une expertise à la manière dont ça été fait dans le développement de la GAM.

### Se connaître

- Être à l'affût entre nous et faire connaître de nouvelles pratiques (ex. : les entendeurs de voix perçus comme très prometteurs).
- Se rappeler que certaines pratiques sont issues du milieu communautaire.
- Se parler, échanger entre ressources de régions différentes. Le RRASMQ peut servir de sellette pour informer l'ensemble des ressources alternatives sur des situations problématiques vécues avec les CSSS ou les Agences dans les différentes régions du Québec.

### Se solidariser

- Se solidariser entre personnes et entre organismes.
- Se dévoiler nos ententes de services entre organismes. Ne pas entretenir la logique du secret car cela donne beaucoup de pouvoir à l'Agence régionale.

*Parmi les pistes d'action possible, plusieurs appels à la solidarité ont été lancés par les membres afin de conserver les couleurs de l'Alternative.*

### S'allier

- Aller chercher des alliés dans le système (réseau public), les mettre de notre bord afin qu'ils et elles parlent en faveur des organismes communautaires.
- Élargir les réflexions et impliquer le plus grand nombre d'alliés dans la recherche de solutions.

# Le soutien dans une approche alternative

## ... pour et avec les personnes dans leur communauté

---

### Questionner

- Questionner certaines dépenses et certains investissements du MSSS réalisés dans le développement de projets spécifiques.
- Questionner le processus de nominations des représentants sur les tables de concertation ou les espaces de consultation initiés par les Agences.

### Dénoncer

- Colliger les données publiques basées sur des chiffres notamment en regard du financement des organismes communautaires en santé mentale (budgété dans le PASM vs réel).
- Dénoncer, de façon publique, les aberrations du système de santé dans les services de santé mentale.
- Sortir du silence, ne pas accepter ce qu'on juge inacceptable.
- Se mobiliser pour se faire entendre (haut et fort) collectivement.
- Dénoncer davantage les situations d'abus de pouvoir ou de précarité extrême du financement.
- Participer au bilan du PASM.

### Diffuser

- À l'image de la GAM, faire la démonstration de l'utilité, de la pertinence et de l'originalité de ce qu'on fait.
- Ramener ce qui se dit dans les rencontres nationales dans les ressources. Rapporter le contenu des discussions et les questionnements dans les mains de nos membres. Les membres constituent une force. De même, les membres des conseils d'administration sont des acteurs clés à sensibiliser et à mobiliser.
- Être mieux outillé par le RRASMQ.

# Le soutien dans une approche alternative ... *pour et avec* les personnes *dans* leur communauté

---

## Synthèse et conclusion par Lorraine Guay

*Pour la conclusion, les participants ont pu entendre Lorraine Guay faire ressortir sept éléments clés de l'ensemble du contenu présenté et des discussions qui en ont découlées.*

### 1<sup>re</sup> La confusion

La confusion qui perdure autour des termes (SC, SIV, soutien dans la communauté) provient aussi de la résistance de l'expérience des problèmes de santé mentale à toute catégorisation administrative ou bureaucratique.

Ne pas faire d'intervention, à proprement dit, c'est en soi une approche! Lorsque des ressources alternatives, qui interviennent dans la communauté ou qui pratiquent le suivi dans la communauté, se retrouvent trop près de ces catégorisations (diagnostiques ou administratives) ou cherchent trop à faire entrer les personnes dans ces catégories-là, on s'éloigne de l'intention et du désir d'être alternatif car l'alternative résiste à cette façon de voir la santé mentale. Il pourrait bien sûr y avoir un débat complet et plus large là-dessus, mais cela n'empêche qu'il y a quelque chose de profond dans cette contestation de vision.

### 2<sup>e</sup> Les paradoxes

Bien que ce soit difficile, il faut apprendre à vivre avec le paradoxe, dans la tension, dans la controverse car ces paradoxes ne sont pas innocents. Il ne faut pas sous-estimer la puissance du modèle dominant (biologique et médical) en regard de la santé mentale. S'identifier à un courant alternatif, c'est accepter d'être dans un courant minoritaire. Et ce n'est pas facile d'être minoritaire dans une société.

Le discours dominant (principalement bio-médical) est en nous tout comme la perpétuelle contestation de notre volonté d'être une alternative. Notre liberté d'acteur n'est pas liée à un financement, elle est liée à une visée politique vers un « agir politique ». L'âme du mouvement alternatif repose sur le vécu des personnes usagères. C'est à partir de leurs expériences (de vie, de souffrance, d'utilisateurs de services, etc.) que doivent se fonder les réflexions sur l'identité alternative en santé mentale. Il faut donc se rapprocher (et non pas s'éloigner) de la parole et des actions autour de la participation des usagers dans toutes les instances (locales, régionales, nationales). Dans le cas contraire, on alimente le paradoxe.

### 3<sup>e</sup> Les lieux d'appartenance

Il faut multiplier les lieux d'appartenance, les lieux d'invention, de nouvelles libertés pour les personnes qui ont des problèmes de santé mentale pour que se développent des laboratoires de nouvelles pratiques en santé mentale.

La perte des lieux d'appartenance, comme les groupes d'entraide, les milieux de jour, est relié au contexte global de gestion des services publics. Comme ces organismes ne répondent que très peu aux objectifs ou aux cibles de planification, ils sont jugés purement occupationnels ou encore pire considérés comme des ghettos. Cette manière de voir est très grave du point de vue de la démocratie et du point de vue de la force des mouvements sociaux.

# Le soutien dans une approche alternative

## ... pour et avec les personnes dans leur communauté

---

Tous les mouvements sociaux sont toujours en tension constante entre l'appartenance et l'ouverture au monde. Une appartenance ancrée dans sa propre expérience et une ouverture sur le monde extérieur. La métaphore comme quoi ça prend des racines et des ailes est très parlante pour illustrer ce propos car les ailes ne peuvent exister sans les racines.

Tous les grands mouvements sociaux (les noirs, les femmes, les personnes handicapées, etc. - toutes les catégorisations humaines établies par les humains! ) ont toujours trouvé la force de la revendication d'abord dans leur propre expérience. C'est une forme d'atteinte aux droits que d'empêcher ou de limiter les lieux et les moments ou le temps d'appartenance pour les personnes dont la vie a été imprimée par des problèmes de santé mentale.

### 4<sup>e</sup> La reconnaissance

La reconnaissance, ça ne se quête pas, ça s'affirme, ça se construit à travers les spécificités de nos pratiques. Il faut travailler à mieux comprendre ce qui fait l'originalité des pratiques alternatives, ce qui les distingue et ne pas oublier que les luttes passées font état des libertés d'aujourd'hui. Il faut réinventer la radicalité de nos pratiques. Il ne faut pas attendre que ce qu'on fait soit reconnu. Il faut se battre pour que ce soit reconnu. Plutôt que de se négocier une place dans un programme de formation que l'on critique, pourquoi ne pas s'en bâtir une formation à l'image de ce qui se fait dans les ressources alternatives.

### 5<sup>e</sup> Des luttes à recommencer

Les discours d'il y a 20 ans reviennent, refont surface. L'histoire ne s'en va pas toujours en ligne droite ni dans la même direction. Le contexte politique actuel fait en sorte que nous vivons des reculs importants. Il faut donc réinventer nos luttes. Prendre parole... prendre le micro... car c'est dans l'action qu'on avance. Il faut retrouver le sens de l'éducation populaire.

### 6<sup>e</sup> La solidarité

On n'est pas génétiquement programmé à la solidarité. On ne naît donc pas solidaire. C'est dans le rapport solidaire aux autres que l'on retrouve la condition de notre propre dignité humaine et de notre liberté. S'il y a un trésor dans le fait d'être un mouvement, c'est d'être un lieu de solidarité et d'apprendre la solidarité, se l'enseigner mutuellement en partageant nos expériences. Si le Regroupement ne réussit pas à faire ça et bien on reste tout seul chacun dans sa ressource, chacun dans sa région et il risque d'y avoir des dérapages. La solidarité s'apprend, se construit!

### 7<sup>e</sup> Le contexte

Avec un gouvernement libéral au Québec et un conservateur au Canada, la sacralisation du marché (prédominance de l'économie), le recours au privé, l'état qui se désengage, le ticket modérateur en santé, etc., nos cerveaux sont devenus, en quelque sorte, des territoires occupés par des idées de droite. Ces conditions font en sorte que la vie globale mais surtout la vie des personnes marginalisées ou en situation de fragilité tend de plus en plus vers la pauvreté. Il ne faut pas craindre de s'allier avec d'autres pour la défense du système public et son maintien. Malgré nos désaccords avec le réseau, nous ne pouvons pas sacrifier l'existence d'un secteur public en santé, en éducation, etc.

# Le soutien dans une approche alternative ... pour et avec les personnes dans leur communauté

---

## ANNEXE 1

### Programme de la rencontre nationale

<b>8h30</b>	Accueil
<b>9h00</b>	Ouverture et mot de bienvenue - <i>Colette Rondeau</i> Objectifs et déroulement de la journée - <i>Jean-Pierre Ruchon</i> Mise en contexte sur le soutien dans la communauté - <i>Robert Théoret</i>
<b>9h45</b>	Présentation sur le mouvement en regard du système - <i>Raymond Beaunoyer</i>
<b>10h15</b>	Pause
<b>10h30</b>	Présentation des résultats d'ÉRASME – <i>Lourdes Rodriguez</i> suivie d'une période de questions
<b>12h00</b>	Dîner
<b>13h15</b>	Échanges autour des tables et retour en plénière
<b>14h45</b>	Pause
<b>15h00</b>	Identification des pistes d'action et de réflexion en plénière
<b>15h45</b>	Évaluation de la journée et conclusion - <i>Lorraine Guay</i>